

Adresse de l'extraneute

Objet : Procuration (mandat) pour l'espace privé Internet MSA
Site internet www.msa.mayenne-orne-sarthe.msa.fr

Madame, Monsieur,

Vous nous avez fait part de votre souhait qu'un mandataire soit votre interlocuteur avec notre organisme, pour l'utilisation des services en ligne proposés sur notre site internet www.msa.mayenne-orne-sarthe.msa.fr.

Afin de nous permettre de prendre en compte votre demande nous vous remercions de bien vouloir **compléter, signer et nous retourner l'original** de l'imprimé de procuration, joint à la présente lettre, à l'adresse suivante :

MSA Mayenne-Orne-Sarthe
30 rue Paul Ligneul
72 032 Le MANS Cedex

Avant de vous engager, nous vous invitons à prendre connaissance des conditions d'exercice de votre procuration.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter votre assistance Internet MSA à votre service du lundi au vendredi, de 8h à 17h :

02 31 25 39 35 (*numéro Cristal non sur taxé*)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

le Webmaster

Conditions d'exercice de la procuration pour l'utilisation de l'espace privé Internet MSA proposé sur le site www.msa.mayenne-orne-sarthe.msa.fr

Conditions générales

- Cette procuration ne vaut que pour l'utilisation des services en ligne proposés sur le site internet www.msa.mayenne-orne-sarthe.msa.fr et peut faire à tout moment l'objet d'une modification (réduction ou extension du champ de la procuration) ou d'une résiliation.
- La MSA Mayenne-Orne-Sarthe n'est pas responsable des retards provoqués par votre mandataire dans l'étude de votre dossier (art. 1991 du code civil).
- Cette procuration n'autorise en aucun cas votre mandataire à signer pour vous une demande de prestation, d'allocations diverses ou tout autre document nécessitant votre signature, ni à percevoir vos paiements.
- Cette procuration n'autorise pas votre mandataire à vous représenter devant le tribunal des affaires de sécurité sociale et la cour d'appel (art. R142.20 du code de la sécurité sociale).

Conditions de modification de la procuration

- Le mandant et/ou le mandataire peuvent modifier la procuration à tout moment, par courrier signé et envoyé à la Mayenne-Orne-Sarthe.
- En cas de création de nouveaux services sécurisés, le mandant et le mandataire feront une nouvelle procuration, par courrier signé et envoyé à la MSA Mayenne-Orne-Sarthe.
- En cas de suppression d'un service mentionné dans le document, la procuration pour ce service prend fin automatiquement.

Conditions d'annulation de la procuration

- Le mandant ou le mandataire peuvent mettre fin à la procuration à tout moment, par courrier signé et envoyé à la MSA Mayenne-Orne-Sarthe.
- La procuration s'éteint automatiquement après que la MSA Mayenne-Orne-Sarthe ait été informée des événements suivants :
 - la radiation du mandant ;
 - le décès du mandant ou du mandataire ;
 - l'incapacité du mandant ou du mandataire (tutelle ou curatelle) ;

Durée de la procuration

- La procuration a une validité d'un an, reconductible tacitement chaque année.

Information complémentaire

- Les services rendus par les caisses MSA sont gratuits. Tout intermédiaire offrant ses services moyennant rémunération convenue à l'avance à un assuré social en vue de lui faire obtenir le bénéfice des prestations qui peuvent lui être dues est passible d'une amende. (art. L377.2 du code de la sécurité sociale).
- Une pièce d'état civil est à joindre à la procuration par le demandeur de la procuration (l'adhérent MSA).

Procuration pour l'utilisation des services en ligne Internet proposés sur le site www.msa.mayenne-orne-sarthe.msa.fr

Je soussigné(e) :

Nom	Prénom
Né(e) le	Demeurant
.....	
.....	
Votre numéro d'adhérent MSA (sécurité sociale ou Siret) :	
.....	
Votre adresse mail :	
.....@.....	

donne procuration, conformément aux articles 1984 à 2010 du code civil, à :

Nom, prénom ou raison sociale (entreprise)
.....
.....
Adresse
.....
.....
Cette personne ou cette entreprise est adhérente MSA : Merci d'indiquer son numéro d'adhérent : son adresse mail :
@.....
Cette personne ou cette entreprise n'est pas adhérente MSA : Pour sa connexion elle aura besoin d'un identifiant : n° SIRET pour les tiers déclarants, comptables et pour les autres, un identifiant à 6 caractères en lettres minuscules et/ou chiffres. (Les majuscules, les accents et les ponctuations ne sont pas admis). Si un identifiant a déjà été choisi par cette personne ou cette entreprise pour une autre procuration, nous lui conseillons d'utiliser le même. Merci d'indiquer son identifiant (choisi ou déjà utilisé): son adresse mail :@.....

Pour utiliser les services en ligne suivants :

Bouquet Particulier/Exploitant :

N° de sécurité sociale :

L'ensemble des services « Particulier » :

- Attestation de droits maladie
- Attestation de droits RSA
- Attestation de paiement et non paiement
- Attestation fiscale
- Attestation médecin traitant
- Déclaration de patrimoine
- Déclaration de situation des 16 à 18 ans pour l'allocation de rentrée scolaire (ARS)
- Demande de RSA

- Demander le complément de libre choix de mode de garde de la PAJE
- Demander ma carte européenne d'assurance maladie
- Demander une aide à une complémentaire santé
- Demander une aide au logement
- Demander une pension d'invalidité
- Déclarer mes ressources pour les prestations familiales
- Déclarer mes ressources trimestrielles pour l'AAH
- Déclarer mes ressources trimestrielles pour le RSA
- Déclarer un changement de situation
- Déposer des documents
- Effectuer ma demande unique de retraite
- Estimer ma retraite (pour les + 54 ans)
- Information sur ma retraite
- Ma carte vitale
- Mes derniers documents
- Mes Infos famille et ressources pour la Prestation de Service Unique (PSU)
- Mon relevé de situation individuelle retraite
- Notification de ressources pour les prestations familiales
- Paiements action sanitaire et sociale
- Paiements invalidité
- Paiements et décomptes santé
- Paiements prestation famille/logement
- Paiements retraite
- Participations forfaitaires et franchises
- Prime d'activité : demande et déclaration trimestrielle
- Relevé annuel de prestations santé (RAPS)

L'ensemble des services « Exploitant » :

- Consulter mon compte adhérent Exploitant
- Déclarer mes Revenus Professionnels (DRP)
- Déclarer un accident du travail non salarié
- Demander la modulation de mes appels fractionnés ou mensuels
- Demander mes attestations professionnelles
- Demander un changement de situation
- Estimer mes cotisations Non Salariés Agricoles
- Gérer mes comptes de téléversement
- Mes derniers documents (voir en annexe la liste des documents consultables)
- Régler mes factures

Je joins une photocopie de ma carte d'identité ou de mon passeport en cours de validité et j'atteste avoir pris connaissance des conditions d'exercice de la procuration.

A Le

Signature de l'assuré

Signature du mandataire